

Nouméa, le 19 mars 2013

## COMMUNIQUE

### Les deuxièmes consultations bilatérales entre les administrations de Nouvelle-Calédonie et d'Australie

Un peu plus de deux ans après les premières consultations bilatérales qui avaient réuni les administrations des deux pays en 2010 à Nouméa, Les représentants des administrations des gouvernements de la Nouvelle-Calédonie et d'Australie se sont retrouvés le 8 mars dernier à Canberra pour leurs deuxièmes consultations bilatérales.

La délégation de la Nouvelle-Calédonie était conduite par le Secrétaire général du gouvernement, M. Alain Swetschkin et composée de représentants du Service de la coopération régionale et des relations extérieures, de la Direction du travail et de l'emploi, de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie, de la Direction des affaires sanitaires et sociales, de la Direction des services fiscaux, de la Direction des infrastructures, de la topographie et des transport terrestres, du Vice-rectorat et de la directrice de l'Agence de la desserte aérienne de la Nouvelle-Calédonie. De son côté, la délégation Australienne était conduite par M. Stephen Gee, Directeur de la division Pacifique au Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur. Elle comprenait des représentants du Ministère de l'immigration et de la citoyenneté, du Ministère en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur, du Ministère de l'éducation, de l'emploi et des relations au travail, du Ministère du développement durable et de l'environnement, du Ministère du changement climatique et de l'efficacité énergétique, du Ministère des finances, du Ministère des infrastructures et des transports, de l'agence australienne de la normalisation (*Standards Australia*), de l'entité australienne en charge de la coordination de la sécurité civile (*Emergency Management Australia*) et de l'agence de développement internationale australienne (*Ausaid*).

Lors de cette rencontre entre fonctionnaires qui se voulait très opérationnelle, plusieurs thématiques de coopération ont pu être abordées. En matière d'éducation, les délégués ont notamment échangé sur la nécessité de définir un cadre permettant l'octroi de visas adaptés aux étudiants calédoniens souhaitant se rendre en stage en Australie, sur le développement de la coopération universitaires et sur le développement de la francophonie par l'enseignement.

En matière de santé, la Nouvelle-Calédonie a pu solliciter l'aide de l'Etat Fédéral australien dans ses démarches visant à une plus grande ouverture des hôpitaux publics de Nouvelle-Galles-du-Sud pour les évacués calédoniens.

La Nouvelle-Calédonie a pu présenter à l'Australie les améliorations récemment apportées au mécanisme de délivrance par la Nouvelle-Calédonie des autorisations de travail aux ressortissants étrangers. L'Australie a de son côté présenté le cadre général de législation du travail australienne dans la perspective possible de prochains échanges d'expériences entre les deux territoires.

Dans le domaine de l'environnement, les délégués ont échangé sur les initiatives lancées dans les deux pays en matière de changement climatiques. Les Australiens ont ainsi exposé leur initiative en la matière en faveur des Etats insulaires du Pacifique. La Nouvelle-Calédonie, de son côté, a fait état des

travaux engagés, notamment dans la définition du schéma énergie climat. Il a aussi été évoqué la collaboration très constructive qui lie actuellement les deux territoires sur la thématique de la gestion collaborative et durable de la Mer de Corail.

En matière économique, la Nouvelle-Calédonie a pu répondre au souhait de l'Australie de voir les échanges commerciaux croître par l'annonce de la constitution prochaine d'une entité chargée de coordonner l'élaboration d'une stratégie de commerce extérieur en Nouvelle-Calédonie. Les deux délégations sont convenues d'approfondir leurs échanges sur la possibilité de définir dès 2014 le cadre clair d'une coopération fiscale globale. Elles ont aussi pris l'engagements de construire une coopération structurée en matière d'harmonisation des normes, dans les domaines, tout d'abord, de la construction et des établissements accueillant du publics, mais aussi éventuellement, à plus long terme, dans le domaine industriel.

Enfin, il a été convenu que les deux territoires développeraient leurs actions de coopérations dans le domaine de la sécurité civile.

Ces échanges, très fructueux ont permis de démontrer une fois de plus l'utilité de faire se rencontrer les services directement chargés de la mise en œuvre de la coopération bilatérale entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie.